

Faux policiers : le dispositif décrypté

Des pancartes à l'effigie d'agents de police sont disposées le long des routes herbretaises. Quid de la législation en vigueur.



La police municipale des Herbiers s'est dotée de deux faux agents de police. Ces leurres, positionnés au bord des routes les plus accidentogènes des Herbiers, incitent les conducteurs à adapter leur vitesse.

Insolite

De faux agents de police le long des routes herbretaises : inhabituel dans le bocage vendéen. L'initiative de la police municipale des Herbiers fait parler d'elle. L'objectif de cette initiative : lutter contre les excès de vitesse, « en jouant sur la peur de l'uniforme », décrit Véronique Besse, maire des Herbiers. À la vue d'un potentiel agent de police, le conducteur adapte son comportement.

Le système suscite pourtant de nombreuses questions localement. Une parmi d'autres : ce dispositif est-il légal ? Plusieurs particuliers ont déjà installé de faux radars aux abords de leur propriété : « Cela a été interdit dans la mesure où cela pouvait gêner le comportement des automobilistes », précise Hervé Perton, responsable de la police municipale des Herbiers. Là, l'initiative est publique et connue par le parquet. »

Le système Dave (dispositif anti-vitesse excessive), entre dans le cadre des actions du Conseil intercommu-

nal de sécurité et de prévention de la délinquance. En ce point, il a été validé non seulement par le procureur de la République, mais également par la préfecture de Vendée : « C'est une action encadrée par les pouvoirs publics », précise Hervé Perton. Aucune jurisprudence ne concerne la mise en place de ce dispositif : il est donc légal, du moment qu'il ne gêne pas le passage de véhicules ou de piétons et qu'il n'altère pas la visibilité de panneaux de signalisation.

Autre questionnement, en ce qui concerne le déplacement ou le vol d'un de ces leurres. C'est un aléa à prendre en compte : « Le risque principal de ce dispositif est de se le faire enlever », précise le responsable de la police municipale herbretaise. En cas de déplacement ou substitution des silhouettes, la mairie des Herbiers déposera plainte. Pour éviter cela, la police municipale va lesté ces pancartes et les accrocher sur du mobilier urbain. Elles seront également retirées la nuit.

Une police en carton au bord de la route

Drôles d'hommes bleus sur le bord des routes herbretaises, en Vendée. De faux policiers incitent les conducteurs à ralentir.



Deux silhouettes de faux policiers ont été déployées sur les routes des Herbiers.

Aux Herbiers, en Vendée, la police municipale n'est pas en carton. Ou presque pas. Depuis quelques jours, de drôles d'agents fleurissent au bord des routes herbretaises. Immobiles, impassibles, des pancartes aux allures de policiers surveillent le trafic.

Cette initiative insolite, portée par la police municipale, interpelle les conducteurs mais s'impose comme un véritable outil de prévention routière : « Le but est de lutter contre la vitesse », explique Hervé Perton, responsable de la police municipale des Herbiers. On part d'un constat très simple : quand un conducteur voit un uniforme, il freine et adapte son comportement. »

Placements stratégiques

Inspirées de Belgique, ces pancartes humanoïdes ont un nom : les D.A.V.E. (dispositif anti-vitesse exces-

sive). La police municipale des Herbiers a ainsi investi près de mille euros pour concevoir deux leurres, de 20 kg chacun : « Le tout était d'avoir quelque chose de rigide, que l'on puisse manipuler, avec un socle lourd, qui ne tombe pas au moindre coup de vent, ou qu'on nous les vole », précise Hervé Perton. Interdiction donc de dérober le faux policier, sous peine de se voir poursuivi en justice.

Ces leurres sont ainsi régulièrement positionnés et déplacés sur les routes herbretaises les plus accidentogènes : « En nous basant sur les chiffres des pompiers, et sur les plaintes des riverains, nous savons qu'il y a des axes routiers plus dangereux que d'autres. C'est le cas par exemple des axes entrants de la ville », détaille Hervé Perton.

Robin SERRADEIL

Conducteurs : gare aux faux policiers herbretais

Curieux phénomène depuis quelques jours, sur le bord des routes herbretaises. Des panneaux aux allures de policiers sont postés pour surveiller la circulation. Explications.

Le trafic est dense sur la route départementale D160, entre Les Herbiers et Cholet. Devant le flux permanent de voitures, Dave reste de marbre, mais surveille la circulation au bord de la route. Ce gendarme herbretais observe sans réprimander, impassible.

Et pourtant, il fait réagir. Les automobilistes ralentissent consciencieusement en passant à sa hauteur. Avant de se rendre compte de la supercherie : Dave n'est pas un vrai policier, mais une pancarte d'aluminium qui porte un uniforme.

La blague donne le sourire, mais l'initiative est bien sérieuse. Loin de la farce, la police municipale des Herbiers a ainsi conçu des leurres mobiles ayant l'apparence d'agents de police.

Le but : « **Lutter contre la vitesse**, appuie Hervé Perton, responsable de la police municipale des Herbiers. **On part d'un constat très simple : quand on voit un uniforme, un conducteur freine. Ce qui compte aussi, c'est que le conducteur, après s'être rendu compte qu'il s'agissait d'un faux gendarme, s'interroge sur son comportement. Il y a une éducation et une sensibilisation du public.** »

Humour belge ?

Appelez-les D.A.V.E., pour « Dispositif anti-vitesse excessive ». La police municipale des Herbiers a ainsi déboursé deux mille euros pour concevoir deux silhouettes grandeur nature : « **Cela reste moins cher qu'un radar** », affirme Véronique Besse, maire des Herbiers.

Pour mettre en place le disposit-



Hervé Perton, responsable de la police municipale des Herbiers, et son nouveau collègue : Dave. Deux silhouettes de ce genre feront le tour des routes herbretaises pour inciter les conducteurs à maîtriser leur vitesse.

if, la police herbretaise a fait appel à ses collègues belges. Sur place, cet outil est déjà répandu : « **Il y a eu de très bons retours**, soutient Hervé Perton. L'Institut belge pour la Sécurité routière prétend que sur les axes où étaient positionnées ces pancartes, cela a fait baisser la vitesse de 5 km/h et le nombre d'infractions commises au volant (comme le téléphone au volant) de 50 %. »

Agents mobiles

Depuis mercredi 7 mars, ces deux

leurres sont ainsi régulièrement placés et changés de place le long des axes routiers les plus accidentogènes de la ville : « **A partir des chiffres d'accidentologie des pompiers et des réclamations des riverains, nous avons déterminé certaines routes stratégiques, potentiellement plus dangereuses que d'autres** », décrit Hervé Perton.

Selon la police municipale des Herbiers, les axes entrants de la ville seraient davantage concernés. Ces leurres sont également susceptibles

de se voir placés en centre-ville, en zone 30.

Toutefois, pas question d'abandonner la surveillance des routes pour la police municipale : « **Nous pouvons très bien effectuer un contrôle quelques mètres au-delà de ces leurres** », insiste Hervé Perton. Interdiction de déplacer ou de dérober ces panneaux. Bien qu'impassible, Dave reste intouchable.

Robin SERRADEIL.